Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction Question n° 129 Citoyenneté et Vie Locale

Politique de la Ville

REF: DDLPV2016007

Signataire: MB/YP/SL

## Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR:

Boualem BENKHELOUF

OBJET: Conventions entre la commune d'Aubervilliers (Maison pour tous Henri Roser) et la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis pour le renouvellement d'agréments d'objectifs et de financement - Signature pour le dispositif « Animation Globale » - Signature pour le dispositif « Animation Collective Familles »

#### **EXPOSE:**

La maison pour Tous Henri Roser a reçu son 1<sup>er</sup> agrément en 2012. Après une période de préfiguration auprès des partenaires municipaux et associatifs et des habitants du quartier Landy, le Conseil d'Administration de la CAF avait décidé d'octroyer un agrément pour une période de 3 ans. Celui-ci donne lieu au versement d'une prestation de service afférente pouvant aller jusqu'à 62 191€ pour le dispositif « animation globale » et une prestation de 15 000€ pour le dispositif « Animation Collective Familles » par an, hors appel à projet spécifiques (sorties famille, Médiation sociale partagé, CLAS,...).

Arrivé à son terme, le renouvellement de l'agrément a nécessité un travail d'évaluation de l'ancien projet et d'élaboration participative d'un nouveau projet social pour la structure.

L'élaboration du projet social a fait une large place au travail d'équipe et à l'aspect partenarial tout en associant les habitants.

Afin d'actualiser les données du diagnostic local et de compléter les informations, l'équipe du centre a mené des réunions de concertation, des entretiens et des collectes auprès des services et des associations partenaires : l'observatoire de la société locale, le service social, la CAF, la maison de jeunes Serge Christoux OMJA, la direction de la santé publique, l'unité territoriale de rénovation urbaine, le programme de réussite éducative, le service de l'enseignement, le service des sports,...

L'élaboration du nouveau projet social a également été l'occasion d'initier la démarche de participation des usagers au fonctionnement de la Maison pour Tous Henri Roser, en instituant des rencontres régulières d'échanges sur le fonctionnement de la structure et les projets menés afin de s'adapter aux nouvelles demandes et d'améliorer les actions existantes.

Le nouveau projet de la structure s'articule autour de quatre grandes orientations déclinées en sous objectifs opérationnels :

## 1) Répondre au besoin d'accompagnement des habitants :

- Développer un service public de proximité
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Informer les habitants sur la vie du quartier et les services publics

# 2) Faciliter l'implication des familles dans leur fonction parentale et éducative :

- Permettre aux parents d'échanger entre eux et avec leurs enfants
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Renforcer les actions ciblées sur la petite enfance

## 3) Dynamiser le lien social en favorisant les échanges intergénérationnels à travers des activités de loisirs :

- Soutenir les initiatives des habitants et les projets
- Permettre une ouverture culturelle à travers des activités de loisirs
- Favoriser l'appropriation de son cadre de vie

# 4) Expérimenter des dispositifs innovants pour les habitants les plus en difficulté :

- Intégrer la lutte contre les discriminations et le droit des femmes
- Accompagner les jeunes vers une démarche d'insertion professionnelle
- Développer une culture de travail centre social

La commission d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis agissant par délégation du conseil d'administration, a décidé de renouveler les agréments « animation globale » et « Animation collective globale » pour le centre social Roser pour la période du 1<sup>ĕr</sup> mars 2016 au 31 aout 2018.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser la Maire à signer les 2 conventions d'objectifs et de financements n°16-059 A pour l'« Animation globale » et n°16-060 A pour « Animation collective globale » pour la période du 1er mars 2016 au 31 aout 2018.

# DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISI	C
Liberté-Egalité-Fraternité	

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal : ......49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 23 juin 2016

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

### PRESENTS:

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

### **POUVOIRS:**

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88 Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents: Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

N° 129

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction Citoyenneté et Vie Locale

Politique de la Ville

REF: DDLPV2016007

Signataire : MB/YP/SL

OBJET :Signature de la convention pour le dispositif « Animation Collective Familles »

LE CONSEIL.

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N°244 du 22 septembre 2011 approuvant la création d'un centre social dans le quartier du Landy,

Vu la délibération N° 370 du 11 décembre 2012 délivrant l'agrément du centre Social Roser par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 3 ans,

Vu le projet de convention d'objectifs et de financement intitulé « Animation Collective Familles »,

Vu le budget communal,

Considérant qu'afin de percevoir la prestation de service « Animation Collective Familles » allouée par la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre du renouvellement de l'agrément du centre social Roser pour un période de 3 ans, une convention d'objectifs et de financement doit être signée entre la Commune d'Aubervilliers et cet organisme.

A l'unanimité.

**DELIBERE:** 

**AUTORISE** la Maire à signer la convention n°16-060 A d'objectifs et de financement «Animation Collective Familles » pour la Maison Pour Tous Roser, telle que celui-ci figure en annexe de la présente délibération.

**DIT QUE** le financement de la prestation de service « Animation Collective Familles » alloué par la Caisse d'allocations familiales sera inscrit au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	fonction	Code dispositif
301C	7478	524	CAE
	7470	524	CAF

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

eine-Saint-Den